



FC Arsac - Pian Médoc

PROCES VERBAL DE LA REUNION du COMITE DIRECTEUR Du lundi 2 mars 2015

Le lundi 2 mars 2015 à 19h00, le comité directeur du FC Arsac – Le Pian Médoc s'est réuni à la Bergerie sous la présidence de Jean Luc BIDART.

Etaient Présents : Denis BEAUGER - Jean Luc BIDART - Sylvie BIDART – André BOIS – Marie-Claude BOIS - Jacky LAMBERT – Manu MARTINEZ –Thierry POGET – Pierre OROZ – Cathy PASQUET - Francis ROY – Franck SIMONNET - Daniel TRUFLANDIER - Michel VALLINA - Pascal VASSEUR

Etaient excusés : Jérémy OROZ

1) COMMISSION SECRETARIT

- **Les PV des réunions** du comité directeur du 1 décembre 2014 et la réunion du bureau du 2 février 2015 sont approuvés.
- **Un devis pour l'assurance** Responsabilité Civile , vol et vandalisme du matériel des associations dans les locaux mis à disposition des municipalités a été demandé par Daniel Truflandier à AXA Castelnau .
- **La subvention de fonctionnement** du Conseil Général pour 2015 a été votée en février. La demande d'aide pour le tournoi des jeunes 2015 a été déposée.
- Pour rappel **l'Assemblée Générale du FCAPM** aura lieu le jeudi 18 Juin à 19h (lieu à définir Génissan ou La Wynerie).
- La remise des dotations (U13, U15 et U18) du **Challenge Mozaic Crédit Agricole** a eu lieu le samedi 28 Février à Chaban Delmas ; un représentant de chaque club de l'Entente y a participer.
- **Le Forum des associations 2014/2015 du Pian Médoc** aura lieu le samedi 5 Septembre 2015. On est attente de la date de celui d'Arsac.
- **La ligne de téléphone fixe de Génissan**, inutilisée, a été fermée à compter de février 2015.
- **Un courrier de Gérard DUBO** pour rappeler à l'hôtel du Golf ses engagement envers le club et ses bénévoles lors du stage de Metz est lu en Comité Directeur.
- **Une demande du club d'Orléans (Ligue 2)** pour utiliser les installations du Pian ou d'Arsac début juillet pour un stage de préparation a été transmis aux municipalités. Le FCAPM est défavorable en raison de la période de travaux sur les terrains à cette période de l'année.
- **La commission des Associations de la mairie d'Arsac** recevra Jean-Luc BIDART et Francis ROY pour le second point d'étape annuel, le samedi 21 Mars à 9h.

- Une réunion de travail de l'Association « **Les Walters du Sport** », aura lieu le mercredi 11 Mars à 19h30 à la Bergerie (à l'initiative de Georges MONTMINOUX). Elle sera suivie d'un repas servi par l'équipe des Clubs Houses.

- **Les 50 ans de l'AS Pian Médoc**, auquel adhère le FCAPM aura lieu durant la semaine du 5 au 10 Octobre 2015 avec une journée festive le samedi 10 Octobre. Jérémy OROZ, Francis ROY et Jean-Luc BIDART participent aux réunions du Comité de pilotage. Le club participera à des animations notamment inter-associations en semaine et à la journée du 10 Octobre. La prochaine réunion aura lieu le mercredi 18 Mars à 19h en mairie du Pian.

2) COMMISSION TRESORERIE

Francis ROY présente l'état de la trésorerie:

Situation financière au 28/02/15

Globale : + 31.943,74€

La situation financière de l'année est en léger déficit à cette date: 149,15€

Réduction impôts bénévoles : La note d'information et son tableau ont été transmis aux dirigeants pour déduction des impôts sur les revenus 2014. Le retour de ces documents devra se faire avant le 31 Mai 2015.

COTISATIONS 2014-2015:

Encore quatre licences seniors et deux en U16 non encaissées (ou seulement en partie). Le budget global provisionné à 24000 € a été atteint et dépassé (26600€), ceci s'explique par une augmentation des effectifs de 11 % cette année.

3) COMMISSION PARTENARIAT-EQUIPEMENT:

Franck SIMONNET et Francis ROY font le point. A rentrer : Eiffage (1500€) – Golf du Médoc (500 €) – Auto Ecole du Pian Médoc (300 €). Ces partenariats reçus, l'objectif de 13000€ inscrit au budget prévisionnel sera atteint. Dès à présent il faut réfléchir à de nouveaux contacts pour maintenir ce niveau de partenariat en 2015-2016. Un gros problème concernant le stockage des ballons se pose à la Bergerie. Les 17-U18 e seniors se plaignent de la disparition de nombreux ballons. Des solutions rapides devront être trouvées.

4) COMMISSION SPORTIVE

Ecole de Football :

U11, U9 et U7 : Période difficile de début d'année en raison des conditions atmosphériques.

A noter la qualification des U11 pour la finale futsal du District.

Pour rappel la finale du Challenge U11 Georges Montminoux se déroulera le samedi 18 Avril toute la journée à la Bergerie (16 équipes présentes).

Entente Médoc Estuaire

U13 : Les quatre équipes évoluent Comité de Gironde pour la une et en district pour les trois autres. Chacun à son niveau à les moyens bien figurer dans leurs championnats respectifs, peu de match joués pour l'instant.

U14-U15: Excellent travail actuellement, en progression constante. Objectif : maintien en Comité de Gironde pour les U15 (terminer dans les 3 premiers), et bien figurer en milieu de tableau pour les U14 en Ligue. L'équipe U15 reste en lice, après son élimination en Fouchy, pour la Coupe du District.

U 16 : Le groupe U16 peu joué en février. Excellent travail de Jérémy Bourdon, l'équipe est classée en milieu de tableau du championnat PH de Ligue.

U17-U18 : Les groupes U17 et U18 sont très bien placés dans leurs championnat PH Ligue et Comité de Gironde. L'objectif prioritaire de maintien des 18 en Comité de Gironde (terminer dans les 3 premiers) est maintenant compris de tous. Les deux équipes restent en lice en coupe du district.

10 jeunes de ces catégories sont invités par la FFF et la Ligue d'Aquitaine, le mercredi 11 Mars au centre de formation des Girondins de Bordeaux pour participer à **l'opération « Les mercredis du respect »**.

Sortie au stade des Gardiens de l'Entente : Pas de places disponibles pour Bordeaux-PSG, une autre date va être recherchée pour ces 12 jeunes.

Un stage inter-Clubs entre le FCAPM, Ludon et Macau est organisé durant les vacances de Pâques pour les U11 à Macau les 20, 21 et 22 Avril.

Une réunion de L'entente pour faire un bilan et préparer l'année 2015/2016 aura lieu le jeudi 12 Mars à 19h à Ludon. Cette réunion sera élargie aux secrétaires, Trésorier....Sera à l'ordre du jour notamment la création du groupement jeunes. A ce sujet une première rencontre de Présidents des trois clubs a eu lieu le vendredi 6 Février pour préparer un premier canevas. Pour rappel l'autorisation de création de ce groupement a été donné lors de l'Assemblée Générale de Juin 2013.

Tournoi des Jeunes 2015 : Une réunion de préparation du TJ 2015 (21° édition) aura lieu le vendredi 27 Mars à 19h à Génissan.

Seniors : Les 3 équipes sont actuellement dans une bonne spirale qu'il faut absolument conserver pour que l'équipe fanion (invaincue en 2015) puisse espérer jouer un rôle dans son championnat. Le mois de mars nous donnera quelques réponses en la matière. L'équipe 2 a réagi et s'est replacée au classement mais rien n'est acquis car tout est extrêmement serré. Il

lui faudra s'imposer dès le week-end prochain face à Cazaux et confirmer à Audenge où il est toujours difficile de faire un résultat. L'équipe 3 se maintient en milieu de classement et reste tributaire des résultats de l'équipe 2. Bravo à ce groupe qui dans une poule difficile tire son épingle du jeu.

Le Tournoi des loisirs aura lieu le samedi 30 Mai 2015 à Génissan.

5) Formation – Référent arbitres

Les 7 éducateurs qui ont suivi le CFF3 en octobre à la Bergerie, doivent maintenant s'inscrire au CIF Aquitaine pour valider leur formation.

Par ailleurs Jean-Luc BIDART demande à Denis BEAUGER, référent arbitre de prendre contact avec les autres référents arbitres de Macau et Ludon pour mettre en place des actions ciblées vers les U11 et U13.

6) Commission DISCIPLINE - ETHIQUE

A ce jour il est dénombré 124 amendes (114 cartons jaunes et 10 cartons rouges) pour un total d'amendes de 2707 €. L'augmentation du nombre de cartons est de près de 20% et le coût financier est estimé à plus 30%).

Comme cela a été déjà expliqué lors des réunions précédentes nous avons eu à gérer des comportements limites en catégories U17 et surtout U18. **Une sanction disciplinaire interne** (match suspension et interdiction d'assister aux rencontres U17-U18 ce jour là) a été prise le mercredi 11 Février à l'encontre d'un jeune U17 pour mauvais comportement le long de la main courante. Un courrier a été envoyé à sa famille.

Dans le cadre du Programme Educatif Fédéral, Pierre FERRET aidé des éducateurs et notamment Thierry Saynac a organisé le mercredi 11 Février, avant l'entraînement, une atelier « Sanctions disciplinaires et substances addictives » qui se voulait préventif. A cette occasion il a été précisé que le club mettait en place « la tolérance zéro » pour tout comportement déviant dans ces cadres là. Isabelle Barbe y a participé dans le cadre de l'Entente.

DISCIPLINE – Proposition de modification du règlement Intérieur

Suite aux incidents graves survenus dernièrement sur et autour de plusieurs terrains de la Ligue d'Aquitaine, du district Gironde Atlantique et à de moindres mesures du FC APM ou de l'Entente Médoc Estuaire, il est proposé au Comité Directeur de préciser les articles 20 et 21 du règlement intérieur du club. **Cette précision a pour incidence que toute amende financière pour comportement inadmissible ne soit plus assumée par le Club.**

L'Objectif est d'afficher clairement que les actes violents, contestations graves ou insultes à officiels ne sauront plus tolérés sur et au bord des terrains. Sportivement, le joueur ou dirigeant qui se rend coupable de tels agissements **abandonne ses coéquipiers, met son équipe en difficulté et abîme l'image véhiculée par le FC APM.**

Dans le cas d'une sanction pour l'un de ces motifs:

Le joueur ou dirigeant sanctionné d'un carton rouge pour l'un de ces motifs, s'il veut être à nouveau convoqué pour réintégrer ou encadrer une équipe du club ou de l'Entente devra auparavant (lui ou ses parents pour un mineur) verser au club l'équivalent de l'amende infligée par la Ligue d'Aquitaine ou le district gestionnaire de la compétition.

Le club n'assumera plus financièrement de tels comportements à la place des licenciés.

En fonction de la gravité des faits, la possibilité est donnée au club d'aggraver les sanctions prises par la Ligue d'Aquitaine et le district gestionnaire de la compétition (seniors et jeunes) par des matchs supplémentaires de suspension en interne, par l'interdiction de participation aux rencontres en tant que spectateur, par l'obligation de participer à l'encadrement des catégories jeunes.

Enfin en cas d'observation par un membre du club (élu, éducateur ou dirigeant) de comportement répréhensible sans qu'aucune sanction officielle ne soit appliquée par les instances du football, le licencié spectateur ou un encadrant spectateur (joueur, élu, éducateur ou dirigeant) d'une rencontre du club ou de l'Entente qui fait montre d'un comportement violent ou injurieux pourra être sanctionné dans les mêmes conditions que prévu à l'alinéa 2 ci-dessus.

Tous les dossiers disciplinaires relatés seront au préalable étudié en Commission Discipline-Ethique du club conformément à ses statuts et règlement intérieur.

Après débat, cette proposition de modification du règlement intérieur reçoit un avis favorable du Comité Directeur.

7) COMMISSION COMMUNICATION

Le numéro 45 de PLEINE LUCARNE est prévu pour une sortie fin mars 2015.

Il concernera plus particulièrement le recrutement des bénévoles.

8) COMMISSION ANIMATION

L'AVTV, l'organisation du TJ 2015, les 10 ans du FC APM et la fête de la musique d'Arsac vont focaliser l'attention de la commission Animation-Clubs Houses.

Concernant la fête de la musique d'Arsac, elle se déroulera cette année sur le site de la Bergerie.

10 Ans du FC APM - Sur proposition de Daniel TRUFLANDIER une après-midi et soirée festive sera organisée le samedi 20 Juin à la Bergerie pour fêter les 10 ans du FC APM (2005-2015°.

*Pour l'AVTV, Bruno DAVIN a fait parvenir un devis de location de tente (10*15) pour un montant de 1200€ ttc.*

Jean-Luc BIDART demande à ce que l'achat de tabourets du club house de Génissan soit prévu. Une aide l'ASPM Omnisports (50%) est prévu pour le remplacement.

9) Questions Diverses : Le bénévolat

Lors de la réunion du Bureau de Février, Daniel TRUFLANDIER avait fait un point sur la difficulté de motiver et de trouver de nouveaux bénévoles pour gérer le club house de Génissan. Il avait annoncé qu'il arrêterait son activité au Club House ainsi qu'au bureau à la fin de la saison, qu'il souhaitait terminer son mandat au CD mais serait toujours présent « ponctuellement ».

Il a constaté que son investissement (avec quelques autres) n'était pas suivi par de nouvelles personnes qui viendraient prendre la relève. Cela pose globalement la question, et cela n'est pas nouveau, de l'avenir du club et de l'apport de nouveaux dirigeants pour continuer le travail accompli par les anciens.

Jean-Luc BIDART pose clairement le problème auquel nous sommes confrontés, **celui du renouvellement des dirigeants notamment ceux qui travaillent dans l'administratif et à l'animation.**

Il précise que « le salut » ne peut venir que des parents des jeunes de l'école de football ou de joueurs seniors qui une fois leur carrière terminée prennent des responsabilités au club. Il faut absolument tous travailler en ce sens.

Une action va être menée par Cathy PASQUET (qui devra trouver des soutiens en interne : éducateurs, dirigeants...) pour prendre des contacts avec les mamans (et aussi les papas) le long des mains courantes et durant les tournois à venir.

Une autre devra être organisée lors de la journée des 10 ans du FCAPM le samedi 20 Juin. Enfin le Pleine Lucarne 45 sera consacré en grande partie à ce phénomène.

Jean-Luc BIDART demande à tous les membres du Comité Directeur de ne pas sombrer dans la « sinistrose ambiante », de continuer à travailler ensemble pour le bien du Club mais aussi de participer activement à la recherche de cette relève indispensable.

Prochaine réunion : le lundi 6 Avril

La séance est levée à 21h15.

Le Président

La Secrétaire Générale

Jean LUC BIDART

Sylvie BIDART